

A.MTEC CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 558 800 euros
Siège social : 24 rue des Perreyeux
BAT A 4ème étage
CS 10006, 49801 TRELAZE CEDEX 1
493 073 373 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-sept Juin,

Les associés de la Société **A.MTEC CONSEIL** se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège social, sur convocation faite oralement à chaque associé qui l'a acceptée.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Bertrand GACHET**, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Emilie LEBLOIS est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 11 176 actions sur les 11 176 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

DS
BG

Paraphe
ELL

DS
NB

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission d'un directeur Général non remplacé,
- Mise à jour de l'article 8 des statuts à la suite de cessions d'actions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Bertrand GACHET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Madame Emilie LEBLOIS

Née à Fort de France (Martinique) le 04 juin 1980, de nationalité française

Demeurant 12 Rue Marthe de la Beausse, BAUGE, 49150 BAUGE-EN-ANJOU,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Nicolas BOUANCHAUD de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate la réalisation de cessions d'actions ce jour et décide de mettre à jour l'article 8 des statuts relatif à la répartition du capital social de la manière suivante :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE HUIT CENTS EUROS (558 800 €).

Il se compose de ONZE MILLE CENT SOIXANTE-SEIZE (11 176) actions de CINQUANTE (50) EUROS chacune de valeur nominale, de deux catégories (A et B) entièrement souscrites et libérées, attribuées aux associés de la manière suivante :

- A la société A.MTEC GROUPE, huit mille sept cent Quarante-six actions, ci..... 8 746 actions (A)
N°1 à 8746 (Société d'expertise comptable)
- A Madame Anne-Sophie ROBIN, trente-huit actions, ci.....38 actions (A)
N°8 747 à 8 784.
- A Madame Marie-Laure VIENNE, trente-huit actions, ci.....38 actions (A)
N°8 785 à 8 822
- A la société BEN, mille cent soixante-seize actions, ci..... 1 176 actions (A)
N°8 823 à 9998
- A Madame Emilie LEBLOIS CONDEMIN, deux actions, ci.....2 actions (A)
N°9 999 et 10 000. (Expert Comptable)
- A la société ELC EXPERTISE, mille cent soixante-seize actions, ci.... 1 176 actions (B)
N°10 001 à 11 176 (Société d'expertise comptable)

Soit au total : -----
11 176 actions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

DS
BG

Paraphe
ELC

DS
NB

Document signé de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services www.docusign.com.

Le Président
Bertrand GACHET

« Bon pour démission des fonctions de Président »

Bon pour démission des fonctions de
Président.

DocuSigned by:

29D3949E47DA482...

Nicolas BOUANCHAUD

« Bon pour démission des fonctions de Directeur Général »

Bon pour démission des fonctions de
Directeur Général

DocuSigned by:

25391F8869874BB...

La secrétaire de séance
Emilie LEBLOIS

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente

Signé par :

5E2FB80D76844C1...